

LIVRE HUITIÈME.

I.

La trêve semblait devoir durer toute la nuit. la séance finit avec le jour. Néanmoins les esprits étaient préoccupés de la journée du lendemain et du retour agressif annoncé par les bandes terroristes et communistes. à défaut de force régulière dont ceux qui composaient le gouvernement étaient entièrement dépourvus chacun d'eux fit appel à son énergie personnelle et aux bons citoyens de son quartier. on les conjura d'entourer avant le jour l'Hôtel de Ville d'un rempart de poitrines ou de baïonnettes qui intimidât les factieux s'ils tentaient un dernier assaut. la journée devait être décisive.

Lamartine quitta le siège du gouvernement et employa une partie de la nuit à rallier ses amis autour de lui et à les disperser dans la ville pour recruter de maison en maison les hommes courageux disposés à venir volontairement et un à un sauver le drapeau et la pureté de la République. il fit avertir surtout la jeunesse, Saint-Cyr,

l'École polytechnique, l'École normale, les élèves de droit et de médecine. il savait l'ascendant de cette jeunesse sur le peuple qui respecte en eux la fleur de ses générations. Ses messagers revenus chez Lamartine avant le jour, lui rapportèrent le dévouement unanime et héroïque de ces jeunes gens. ils s'étaient tous levés pour aller de porte en porte avertir leurs camarades. il n'y en avait pas un qui n'eût donné sa vie pour empêcher que la République fût profanée au berceau par les démagogues. les femmes excitaient leurs maris, les mères leurs fils, les sœurs leurs frères. elles auraient combattu elles-mêmes si leur sexe leur eût permis les armes. Elles combattaient du moins du cœur pour le salut et pour l'innocence de la révolution. C'est un des caractères particuliers de cette fondation de la République que la jeunesse lettrée ou militaire y fut dès la première heure et sans cesse aussi intrépide de modération que d'élan. elle eut à la fois et unanimement la passion de la démocratie philosophique et l'horreur de la démagogie sanguinaire. Elle fut jeune de cœur et vieille de sagesse en même temps. Lamartine observa ce phénomène dès les premiers jours, au milieu de ces jeunes volontaires de l'ordre dont il était entouré. il en conçut un bon augure pour la République. La modération devait triompher. Là où est le cœur de la jeunesse, là est l'esprit de l'avenir.

II.

Cinq ou six mille citoyens armés se trouvèrent le lendemain avant le jour réunis par la seule impulsion du salut public devant les grilles et aux principales issues de l'Hôtel de Ville. Quand les bandes éparses du drapeau rouge arrivèrent, elles rencontrèrent une résistance qui déconcerta leurs projets. La place de Grève se couvrit bientôt d'une multitude dont l'aspect impassible, la physionomie à la fois émue et ferme, attestaient les pensées graves d'un peuple qui assiste à sa propre régénération au lieu des pensées ivres et sanguinaires d'une foule qui prélude à la sédition. Les membres du gouvernement étaient tous à leur poste, à l'exception du ministre de l'intérieur chargé de la sûreté de Paris, et qui ne vint que plus tard dans la soirée. Chaque fois que Dupont de l'Eure, Arago, Marie, Crémieux étaient entrevus à une des fenêtres, cent mille têtes se découvraient. Des cris, des gestes, des battements de mains les rappelaient aux regards et aux enthousiasmes du peuple. Les groupes moins nombreux et moins compactés qui portaient des drapeaux rouges paraissaient isolés au milieu de cette foule. De moments en moments on voyait ces drapeaux découragés s'abattre sous la répulsion des masses. Le vrai peuple reprenait la

place que la démagogie avait voulu lui disputer.

Les membres du gouvernement et les ministres reprirent avec un concours plus caractérisé des bons citoyens leurs travaux de réorganisation universelle.

On délibéra dans un conseil secret sur l'attitude qu'on donnerait à la République envers le roi, sa famille, ses ministres et les princes qui commandaient en Algérie. Quelques hommes autour du gouvernement croyant à des résistances à l'intérieur au nom de la royauté, poussaient le gouvernement aux mesures non de rigueur mais de prudence envers les fugitifs. Chercher les ministres qui étaient encore cachés dans Paris et que des visites domiciliaires pouvaient faire aisément découvrir. poursuivre le roi et la reine errants sur les routes qui mènent en Angleterre et qu'il était facile de fermer à leur fuite. atteindre la duchesse d'Orléans et ses fils dont les traces étaient suivies et dont l'asile était soupçonné des membres mêmes du gouvernement. retenir ces deux générations royales comme des otages de la République. confisquer leurs immenses propriétés. resserrer leurs personnes. faire le procès à ces ministres contre lesquels la vengeance passionnée du moment faisait rejaillir le sang versé dans Paris. tels étaient les conseils que quelques politiques de routine révolutionnaire faisaient souffler du dehors aux dictateurs.

Ces conseils se brisèrent tout de suite contre le bon sens et la générosité unanime du gouvernement. S'emparer des ministres? c'était d'une part peser sur le malheur et convertir les fautes en crimes. c'était de l'autre préparer comme en 1830 à la République et au gouvernement les embarras d'un procès douteux où il eût été aussi dangereux de condamner que d'absoudre. Poursuivre le roi et sa famille? c'était les ramener à Paris au milieu d'un peuple doux et juste aujourd'hui, irrité vindicatif demain. c'était peut-être dans un avenir inconnu ramener une proie à la terreur, et des victimes à un odieux échafaud. Retenir la duchesse d'Orléans et ses enfants? c'était emprisonner l'infortune et punir l'innocence. Confisquer les propriétés personnelles de la maison royale? c'était confondre le roi et l'homme, le domaine public et le domaine privé; c'était attenter au principe de la propriété dans la plus haute fortune de l'empire, au moment même où le gouvernement et la société voulaient défendre dans la propriété la base des familles et l'existence de l'avenir des générations. La politique la morale comme le sentiment commandaient au gouvernement de prémunir la République contre ces dangers, ces sévices et ces rigueurs politiques, il écarta avec indignation toute pensée et tout acte de récrimination nationale. La révolution à laquelle il s'associait pour la sauver et la grandir, ne devait pas être une

honteuse rechute du peuple dans les hontes et dans les crimes de toutes les révolutions précédentes. Elle devait être une victoire et non une vengeance. un progrès dans le sentiment comme dans la raison publique. et non une vile satisfaction donnée aux instincts jaloux ou cruels des partis.

Quelques-uns même auraient désiré qu'on allât plus loin dans le défi qu'on portait à la fois aux persécuteurs et aux courtisans des dynasties disparues. on parlait de la possibilité prochaine et sans péril de rapatrier toutes ces dynasties leur interdisant seulement les fonctions de président de la République pendant un certain nombre d'années.

La véritable dynastie, disait Lamartine, c'est le suffrage universel. Le peuple ne se laissera jamais découronner de sa souveraineté pour la rendre à une famille. Les nations une fois sur le trône n'abdiquent pas. Accoutumons-les à se croire inviolables en face de ceux qu'elles ont détrônés...

III.

Ces conseils trop avancés en apparence pour le lendemain d'une révolution, furent seulement un objet d'entretien. mais on convertit en résolutions secrètes les mesures de salut pour les ministres et

de générosité nationale pour les membres de la dynastie déchue. Afin de faire mieux accepter ces résolutions de l'opinion publique, et de rassurer le peuple tout en préservant la vie et la liberté du roi, on proclama l'abolition de la royauté sous toutes les races royales qui se disputaient la couronne depuis cinquante ans.

Lamartine se chargea, sous sa responsabilité personnelle et à ses risques et périls devant le peuple, de laisser évader les ministres si on venait à les saisir dans leur retraite, il se chargea aussi de faire suivre la trace du roi, de la reine, des princesses, de leurs enfants. d'envoyer des commissaires accrédités par lui, pour protéger au besoin leur sortie du territoire français, pour leur porter les sommes indispensables à leur existence, et pour les entourer jusqu'aux frontières, non-seulement de sécurité, mais de ces respects qui honorent le peuple qui les rend, autant qu'ils consolent les victimes des catastrophes humaines.

Le ministre des finances fut autorisé à lui remettre, à titre de fonds secrets, sur sa demande, une somme de trois cent mille francs pour cette sauvegarde des personnes royales. Il en prit cinquante mille seulement, qu'il fit verser au crédit des affaires étrangères, afin de les remettre aux commissaires à leur départ. Cette précaution fut inutile. aucune somme ne fut dépensée. On verra

plus loin ce qui prévint l'usage que le gouvernement avait autorisé.

IV.

Le conseil écrivait pour ainsi dire, dans cette séance, ses décrets sous la dictée du sentiment national et aux applaudissements de la place publique. Le jour avançait, mais le peuple affluant avec le jour en masse innombrable, ne se lassait pas d'assister à l'action du gouvernement. Un chœur de voix immense sous les fenêtres, sur les quais, sur les ponts, entrait avec ses hymnes, ses acclamations et ses murmures, jusque dans la salle des délibérations. Mais il en respectait en ce moment le mystère et la liberté.

Les visages des membres du gouvernement rayonnaient enfin de sérénité. La pensée que Lamartine avait déposée la veille dans leur cœur, devait remonter dans une pareille heure à leurs lèvres. La joie est magnanime dans les masses. cette pensée surnageait dans les yeux de tous. Louis Blanc la reprit :

« Messieurs, dit-il, j'ai été vivement frappé hier
« de l'idée de M. de Lamartine, idée qui m'avait
« paru au premier aspect trop avancée pour la si-
« tuation, mais que la générosité du peuple a mûrie
« en vingt-quatre heures, et qu'il est peut-être
« capable de comprendre et d'accepter aujourd'hui.

« c'est l'idée de désarmer enfin les idées et les peuples de cette peine de mort qui contriste les cœurs, qui envenime les opinions, qui ensanglante les conquêtes et les vertus mêmes des révolutions. Je demande que nous délibérions de nouveau sur cette proposition de M. de Lamartine, et que nous fassions à l'humanité ce don de joyeux avènement à la démocratie! »

Lamartine remercia du cœur et du regard son jeune collègue il saisit la main qui lui était tendue pour reprendre sa propre pensée. la délibération fut un court échange d'assentiment et de félicitations réciproques. le cœur étouffait les objections timides de l'esprit. La grandeur de cet acte où sept hommes arrivés les pieds dans le sang de la guerre civile l'avant-veille, osaient proposer à ce peuple de le désarmer à jamais du glaive et de l'échafaud, agrandissait les pensées et le courage de tous. une inspiration surhumaine était visible dans l'attitude de ceux qui délibéraient. les yeux avaient l'humidité, les lèvres avaient le balbutiement, les mains avaient l'agitation de la fièvre en faisant courir les plumes sur le papier. Chacun cherchait une rédaction digne de la pensée à présenter au peuple. Celle de Lamartine, corrigée et améliorée par une phrase de Louis Blanc fut adoptée. Les membres présents se levèrent après l'avoir entendue par un mouvement électrique d'enthousiasme, Dupont de l'Eure, Lamartine,

Arago, Marie, Crémieux, Pagnerre, se précipitèrent dans les bras les uns des autres comme des hommes qui viennent de sauver l'humanité d'un naufrage de sang. Ils revêtirent les ceintures tricolores, seule marque de leur fonction souveraine, ils se préparèrent à aller présenter à la ratification du peuple le décret téméraire qu'ils avaient osé porter en son nom. Lamartine fut chargé de cet appel au cœur de la multitude.

V.

Les voix de ceux qui remplissaient l'Hôtel de Ville annoncèrent au dehors que le gouvernement provisoire allait descendre. un cortège confus se forma autour d'eux. ils franchirent, sous une voûte d'armes pacifiques et de drapeaux flottants, les degrés, et parurent sur le perron du palais.

Dupont de l'Eure, affaissé par la lassitude, relevé par le courage, donnait d'un côté le bras à Lamartine, de l'autre à Louis Blanc. La foule fit un religieux silence.

Lamartine s'avança jusqu'à la grille, s'éleva sur une estrade auprès des canons, et jeta de toute la portée de la voix humaine quelques phrases de félicitations et de bon augure sur ces milliers de têtes nivelées devant lui. les fronts étaient nus. le soleil y tombait les regards et les lèvres entr'ouvertes

semblaient aspirer les paroles avant de les avoir entendues. les plus rapprochés de l'orateur les transmettaient aux plus éloignés. Lamartine parlait lentement comme le matelot sur la mer pour donner le temps aux sons de parcourir ces vagues humaines.

Il commença par attendrir et par sanctifier pour ainsi dire la multitude, afin de la préparer par un accent et par un sentiment religieux au décret qu'il voulait lui faire acclamer. Quand il vit le recueillement sur les visages, l'émotion dans les yeux, l'acclamation sur les lèvres, il lut le décret.

Une légère hésitation d'étonnement se manifesta dans quelques groupes. Un murmure pouvait tout perdre. il n'éclata pas. A chaque phrase du préambule et du décret, le peuple pressentant sa propre grandeur dans la grandeur de la pensée du gouvernement, interrompit la lecture par des battements de mains et par des bénédictions qui se répandaient comme un frisson sur la mer. Le décret fut reçu comme un évangile d'humanité. Le gouvernement rentra obéi et adoré dans le vestibule.

Le reste de la journée fut à la joie. « Quand cette révolution n'aurait eu que ce jour, s'écria Du-
« pont de l'Eure, et quand mes dernières années
« n'auraient que cette heure, je ne regretterais rien
« des quatre-vingts ans de labeur que Dieu m'a
« donnés. »

VI.

En sortant de l'Hôtel de Ville pour aller prendre les mesures convenues relatives à la famille royale Lamartine fut reconnu de quelques hommes du peuple à l'entrée du quai. à l'instant la place couverte de foule, s'ébranla pour lui faire cortège. Ses gestes et ses paroles pour congédier ce cortège furent impuissants. Une longue colonne de citoyens de toutes les classes et surtout d'ouvriers, l'accompagna de ses bénédictions et de ses chants jusqu'à la hauteur des Tuileries. Arrivé à la grille de ce palais, la multitude qui formait la tête du cortège voulut l'y faire entrer, comme pour prendre possession de sa royauté populaire par l'installation du nouveau gouvernement dans la demeure des rois. Lamartine s'y refusa avec énergie.

« Les citoyens dit-il en qui le peuple place momentanément son pouvoir ne doivent avoir d'autre
« palais que leur maison. »

Il congédia une partie de son cortège, l'autre partie le conduisit par le pont et par la rue du Bac jusqu'à sa demeure. La foule se rangea respectueusement devant sa porte. Lamartine la harangua sur le seuil. « Vous avez montré aujourd'hui à Dieu et aux hommes leur dit-il qu'il n'y
« a rien qu'on ne puisse obtenir d'un tel peuple en